

2018

***Rapport annuel
sur les comptes consolidés
au 31 mars 2018***



Pacte|Novation

Le Message du Dirigeant

Le Groupe PACTE NOVATION a clos son exercice 2017/2018, le 31 mars dernier avec un résultat courant avant impôt positif et un résultat net positif.

Ainsi, PACTE NOVATION SA réalise un chiffre d'affaires de 6 141 611 € ainsi qu'un résultat net de 352 473 €. Son résultat d'exploitation est en nette augmentation, comparé à celui de l'an passé.

ASSIGRAPH INTERNATIONAL réalise un chiffre d'affaires de 444 285 € et dégage un résultat net de 43 115 €.

NOVASYS INGENIERIE, société d'ingénierie du groupe dédiée aux activités du logiciel « temps réel embarqué », réalise un chiffre d'affaires de 3 630 211 €, et un résultat net de 152 460 €.

Comme sur les exercices précédents, sous l'égide de notre Directeur Scientifique, nos activités de R&D perdurent et nous permettent de toujours mieux nous valoriser auprès de nos clients et d'en séduire de nouveaux.

Ainsi les efforts de R&D entrepris depuis ses dernières années notamment dans le domaine ferroviaire nous permettent d'élargir notre offre. Le montant du crédit d'impôt recherche sur le Groupe s'est élevé cette année à 240 K euros contre 365 K euros pour l'année précédente.



Christian TORA,
Directeur

Résumé du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration

1 • 1 Les faits marquants de l'exercice écoulé

Le Groupe PACTE NOVATION a clos son exercice 2017/2018, le 31 mars dernier avec un résultat net positif.

Son résultat d'exploitation est en amélioration nette, comparé à celui de l'an passé.

Depuis l'exercice clos le 31 mars 2012 le Crédit Impôt Recherche est assimilé à une subvention d'exploitation car les demandes de CIR sont établies en grande partie sur des projets clients opérationnels. De plus, les efforts de R&D entrepris depuis ses dernières années notamment dans le domaine ferroviaire nous permettent d'élargir notre offre. Cette année, le montant du crédit d'impôt recherche s'est élevé à 240 Keuros contre 265 Keuros pour l'année précédente.

1 • 2 Présentation des comptes et de l'activité de la Société

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation comptable sont conformes à la réglementation en vigueur, et identiques à celles adoptées pour l'exercice précédent.

La présentation des comptes consolidés de la société PACTE NOVATION et de ses filiales suit la méthode de l'intégration globale.

L'exercice clos le 31 mars 2018 est le seizième exercice pour lequel le groupe PACTE NOVATION présente des comptes consolidés.

Des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018, il ressort :

ÉVOLUTION DE L'ACTION DEPUIS SA COTATION

Depuis le 1er avril 2017, notre cours a fluctué entre 1.96 € (pour le cours le plus bas, le 3 mai 2017) et 4.30 € (pour le cours le plus haut, le 5 mars 2018), avec une variation d'une amplitude de 2.34 € pour clôturer à 4 €, le 31 mars 2018.

La plupart de nos actionnaires nous sont restés fidèles, nous profitons de ce rapport pour les remercier de la confiance qu'ils nous témoignent ainsi.

(en euros)	du 1 ^{er} avril 2017 au 31 mars 2018	du 1 ^{er} avril 2016 au 31 mars 2017	du 1 ^{er} avril 2015 au 31 mars 2016
	Consolidé	Consolidé	Consolidé
Capital social	512 000	512 000	512 000
Total bilan	4 329 867	4 044 568	3 821 204
Total capitaux propres	1 441 942	1 140 718	986 020
Actif immobilisé	720 626	677 274	787 119
Effectif moyen	112	115	116
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	9 692 199	9 309 242	9 188 663
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	334 120	184 040	51 750
Produits d'exploitation	9 945 070	9 583 214	9 565 965
Charges d'exploitation	9 435 305	9 385 662	9 598 653
Résultat d'exploitation	509 765	197 552	[32 688]
Produits financiers	0	5 291	0
Charges financières	27 888	36 138	36 628
Résultat financier	[27 888]	[30 847]	[36 628]
Résultat courant avant impôt	481 877	166 705	[69 316]
Produits exceptionnels	141	2 049	373
Charges exceptionnelles	1 244	9 359	18 100
Résultat exceptionnel	[1 103]	[7 310]	[17 727]
Impôts sur les bénéfices	[146 340]	[24 959]	[139 107]

1 COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Le bilan

- À l'actif du bilan : le total du bilan s'élève à 4 329 867 euros contre 4 044 568 euros au 31 mars 2017.
- Au passif du bilan : les capitaux propres s'élèvent à 1 441 942 euros contre 1 140 718 euros pour l'exercice précédent, compte tenu de la prise en charge du résultat positif de groupe de 301 224 euros de l'exercice.

Le compte de résultat consolidé

- Le total des produits d'exploitation s'élève à 9 945 070€ et se décompose en 9 692 199€ de chiffre d'affaires net dont 9 577 226€ de production de services vendue en France et 6 468€ de production de services Export, de 108 505€ de ventes de Mises, de 6€ d'autres produits, de 0€ de production immobilisée, de 240 529€ de subventions d'exploitation et de 12 336€ de reprise sur amortissements, provisions et transfert.
- Le total des charges s'élève à 9 435 305 euros, ainsi réparties :

77 310 euros	« Achat de marchandises »
1 780 949 euros	« Autres achats et charges externes »
5 055 773 euros	« Salaires et traitements »
2 231 621 euros	« Charges sociales »
47 531 euros	« Dotation aux amortissements »
211 335 euros	« impôts et taxes »
0 euros	« Dotation Provision sur actif circulant »
30 773 euros	« Provisions pour risques et charges »
13 euros	« Autres charges »

Le résultat d'exploitation ressort positif à 509 765 euros contre 197 552 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier s'établit à [27 888] euros. Le résultat courant avant impôt s'établit à 481 877 euros.

Compte tenu d'un impôt sur les bénéfices de 0 euro et d'une charge d'impôt différé de 146 340 euros, contre un impôt sur les bénéfices de 0 euro et un produit d'impôt différé de [24 959] euros (pour le précédent exercice) les comptes du Groupe PACTE NOVATION dégagent un bénéfice de 334 120 euros dont 301 224 euros en résultat Groupe et 32 897 euros en intérêts minoritaires (contre un résultat de 154 698 euros en résultat Groupe et 29 341 euros en résultat des minoritaires pour le précédent exercice).

2 ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE ET MARCHE DES AFFAIRES SOCIALES

Le Groupe PACTE NOVATION a clos son exercice 2017/2018 le 31 mars dernier et affiche un résultat positif.

1 • 3 Evénements importants survenus postérieurement à la date de clôture de l'exercice

Aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de la situation de la société n'est intervenu ou n'a été connu, postérieurement à la date de clôture de l'exercice.

1 • 4 Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir

PACTE NOVATION réalise un chiffre d'affaires de 6 141 611 € ainsi qu'un résultat net de 352 473 €.

ASSIGRAPH INTERNATIONAL réalise un chiffre d'affaires de 444 283 € et dégage un résultat net de 43 115 €.

NOVASYS INGENIERIE, société d'ingénierie du groupe dédiée aux activités du logiciel « temps réel embarqué », réalise, pour son neuvième exercice, un chiffre d'affaires de 3 630 211 €, et un résultat net de 152 460 €.

Il est à noter que depuis novembre 2010, NOVASYS INGENIERIE a pris une participation à hauteur de 20% du capital social de la société ADALOG le numéro 1 du conseil et de la formation sur le langage ADA en France, renforçant de fait l'image du positionnement de NOVASYS INGENIERIE sur le domaine du logiciel temps réel embarqué.

Nous prévoyons pour l'année en cours, une augmentation du Chiffre d'affaires ainsi que du résultat d'exploitation.

1 • 5 Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont soumis et vous informons que le bénéfice de l'exercice sur les comptes sociaux du Groupe PACTE NOVATION, a été affecté de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	334 120 euros
Soit la somme de	334 120 euros

au poste « report à nouveau ».

1 • 6 Dépenses non déductibles fiscalement

Nous vous demandons de prendre acte de l'existence de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts pour 11 777€.

1 • 7 Distribution de dividendes au cours des 5 derniers exercices

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous informons qu'au cours des trois exercices précédents, il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes.

Il est à noter également que le montant total de la réserve spéciale de participation au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élève à 0.

1 • 8 Conventions visées à l'article 101 de la loi sur les sociétés commerciales

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, les conventions donnant lieu à application de l'article L. 225-40 du Code de commerce ont perduré :

Deux contrats de mise à disposition pour les locaux sis 2, rue du Docteur Lombard à ISSY-LES-MOULINEAUX (92) pour une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction, conclus respectivement avec la société ASSIGRAPH INTERNATIONAL et avec la société NOVASYS INGENIERIE depuis le 1^{er} septembre 2007.

Des prestations d'assistance en matière de Direction Générale, administrative et financière aux sociétés ASSIGRAPH INTERNATIONAL et NOVASYS INGENIERIE.

Des conventions de refacturations de personnel conclues entre les sociétés PACTE NOVATION, ASSIGRAPH INTERNATIONAL et NOVASYS INGENIERIE.

1.9 Administration et contrôle de la Société

1 REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 et compte tenu des informations reçues en application des articles L 233-7 et L 233-12 du Code de commerce, nous vous informons que Messieurs Christian TORA et Bruno GAUDINAT détiennent respectivement chacun plus du 1/3 du capital social de la Société PACTE NOVATION.

2 SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'AGO des actionnaires du 23 septembre 2014 a renouvelé en qualité de co-Commissaire aux Comptes pour les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014 :

- titulaire : Société A4 PARTNERS, domiciliée : 66, av. des Champs Elysées – PARIS 8 représentée par M. MARION Olivier
- suppléant : M. Marc LUCCIONI, domicilié : 66, av. des Champs Elysées – PARIS 8

pour une période de 6 années qui prendra fin à l'issue de l'AGO des actionnaires à tenir dans le courant de l'année 2020 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020.

L'assemblée générale du 22 septembre 2016, (suite à la démission de Monsieur Marc LUCCIONI) a nommé Monsieur Pascal BLANDIN en qualité de co-Commissaire aux Comptes suppléant, né le 4 mars 1963, à BREST, domicilié 14, quai du Commerce, CP 113 à LYON (69266 LYON CEDEX 09) en remplacement de Monsieur Marc LUCCIONI pour la durée du mandat restant à courir qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans le courant de l'année 2020 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020.

Par ailleurs, l'assemblée générale du 26 septembre 2013, prenant acte de l'acceptation de la Société BM&A et de son suppléant Monsieur Pascal de ROCQUIGNY, a renouvelé leurs mandats pour une période de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans le courant de l'année 2019 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019

3 PRISES DE PARTICIPATION EN FRANCE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous informons que notre Société, au cours de l'exercice clos le 31 mars 2002, s'est assurée le contrôle de la société ASSIGRAPH INTERNATIONAL, ayant son siège social en France et a pris dans cette société une participation lui permettant de franchir l'un des seuils visés par les articles L.233-6 alinéa 1 et L.247-1§ 1° du Code de commerce, soit 92,56% du capital social de ladite société puis a acquis des titres supplémentaires au titre des exercices respectivement clos le 31 mars 2004 et le 31 mars 2007, portant ainsi la détention à 96,98%.

Nous vous informons que notre Société, au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008, s'est assurée le contrôle de la société NOVASYS INGENIERIE, ayant son siège social en France et a pris dans cette société une participation lui permettant de franchir l'un des seuils visés par les articles L.233-6 alinéa 1 et L.247-1§ 1° du Code de commerce, soit 73% du capital social de ladite société.

Au 31/03/2018, le groupe dispose d'une trésorerie de 1 108 572€, de capitaux propres positifs d'un montant de 1 441 942€.

Les emprunts bancaires et découverts s'élèvent à 1 917 €. L'endettement du groupe est de 0,13 % au regard des capitaux propres groupe et de 0,019% au regard du chiffre d'affaires net du groupe.

4 SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES EN FRANCE ET/OU A L'ÉTRANGER

Nous vous informons que notre Société contrôlait, à la date de clôture de l'exercice, au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce, les sociétés ci-dessous ayant leur siège social en France :

SAS ASSIGRAPH INTERNATIONAL

Société par actions simplifiée au capital de 215 000 euros, dont le siège social est situé 2 rue du Docteur Lombard à Issy-les-Moulineaux (92441).

Immatriculée sous le numéro B 432 177 913 au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE

Par détention directe de 96,98% du capital et des droits de vote.

Pour l'exercice clos le **31 mars 2018**, les principaux chiffres du bilan des sociétés contrôlées par notre société sont les suivants :

SAS ASSIGRAPH INTERNATIONAL (en euros) Exercice clos le 31 mars

Capital social	215 000
Capitaux propres	293 769
Total du bilan	619 147
Chiffre d'affaires net	444 285
Résultat de l'exercice	43 115
Résultat d'exploitation	49 340
Résultat financier	0
Résultat courant avant impôts	49 340
Résultat exceptionnel	0
Effectif moyen	5

SAS NOVASYS INGENIERIE

Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros, dont le siège social est situé 2 rue du Docteur Lombard à Issy-les-Moulineaux (92441).

Immatriculée sous le numéro B 498 960 467 au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE

Par détention directe de 73% du capital et des droits de vote.

SAS NOVASYS INGENIERIE (en euros) Exercice clos le 31 mars

Capital social	150 000
Capitaux propres	592 241
Total du bilan	1 298 567
Chiffre d'affaires net	3 630 211
Résultat de l'exercice	152 460
Résultat d'exploitation	163 581
Résultat financier	[11 262]
Résultat courant avant impôts	152 319
Résultat exceptionnel	141
Effectif moyen	44

5 ACTIONNARIAT DES SALAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous informons qu'aucune opération relative à l'acquisition ou à la souscription d'actions réservées au personnel salarié de la Société n'a été ouverte au cours de l'exercice.

2017

2018



Comptes
de l'exercice

2.1 Compte de résultats consolidé

(en euros)	31-03-2018 France	31-03-2018 Exportation	31-03-2018 Total	31-03-2017 Total
Ventes de marchandises	108 505		108 505	88 882
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	9 577 226	6 468	9 583 694	9 220 360
Chiffre d'affaires net	9 685 731	6 468	9 692 199	9 309 242
Production stockée				
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			240 529	265 732
Reprises sur provisions et transfert de charges			12 336	8 234
Autres produits			6	6
Produits d'exploitation			9 945 070	9 583 214
Achats de marchandises			77 310	79 488
Variation de stocks				
Achat de matières premières et autres approv.				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (a)			1 780 949	1 314 843
Impôts, taxes et versements assimilés			211 335	245 650
Salaires et traitements			5 055 773	5 257 314
Charges sociales			2 231 621	2 323 020
Dotations aux amortissements			47 531	78 050
Dotations aux provisions			30 773	87 291
Autres charges			13	6
Charges d'exploitation			9 435 305	9 385 662
RESULTAT D'EXPLOITATION			509 765	197 552
Produits financiers			0	5 291
Charges financières			27 888	36 138
RESULTAT FINANCIER			[27 888]	[30 847]
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			481 877	166 705
Produits exceptionnels			141	2 049
Charges exceptionnelles			1 244	9 673
RESULTAT EXCEPTIONNEL			[1 103]	[7 624]
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices			[146 340]	24 959
RESULTAT DES SOCIETES INTEGrees			334 434	184 354
Dotations amortissem. Ecart acquisition			314	314
RESULTAT D'ENSEMBLE CONSOLIDE			334 120	184 040
RESULTAT GROUPE			301 224	154 698
INTERETS MINORITAIRES			32 897	29 341
RESULTAT PAR ACTION			0,5883	0,3021

2 • 2 Bilan actif consolidé

(en euros)	31-03-2018 Brut	31-03-2018 Amort. prov.	31-03-2018 Net	31-03-2017 Net
Capital souscrit non appelé	530 092	529 155	937	1 251
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	789 832	386 218	403 614	406 196
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	4 204	4 204		
Immobilisations corporelles en cours	380 527	338 953	41 574	48 796
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations	6 208		6 208	6 208
Ecart d'acquisition				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	18 130		18 130	18 130
Autres immobilisations financières	250 163		250 163	196 693
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 979 156	1 258 530	720 626	677 274
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 369 611		1 369 611	1 296 890
Autres créances	1 131 058		1 131 058	1 383 131
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 108 572		1 108 572	687 273
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 609 241		3 609 241	3 367 294
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	5 588 397	1 258 530	4 329 867	4 044 568

2.3 Bilan passif consolidé

(en euros)	31-03-2018 Net	31-03-2017 Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital	512 000	512 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :	628 718	474 020
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Réserves Groupe		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice du Groupe (bénéfice ou perte)	301 224	154 698
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 441 942	1 140 718
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors Groupe	133 055	117 215
Résultat hors Groupe	32 897	29 341
TOTAL INTERETS MINORITAIRES (II)	165 952	146 556
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (III)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	523 603	492 830
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (IV)	523 603	492 830
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières	1 917	1 631
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	287 795	353 139
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 908 658	1 909 694
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (V)	2 198 370	2 264 464
Ecart de conversion Passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 329 867	4 044 568

2.4 Annexe au bilan et au compte de résultats

Annexe au bilan consolidé de l'exercice clos le 31/03/2018 dont le total est de 4 329 867 € et au compte de résultats de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 301 224 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 mars 2018 sont établis selon les principes comptables admis en France et respectent les nouvelles dispositions du règlement CRC 99-02 du Comité de la réglementation comptable homologuée le 22 juin 99.

1 INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Société consolidante	% d'intérêt
SA PACTE NOVATION	
Société Anonyme au capital de 512 000 euros	
Siège social : 2 rue du Dr. Lombard 92130 Issy-Les-Moulineaux	
R.C.S. NANTERRE B 394 491 252	
Sociétés consolidées : (intégration globale)	
SAS ASSIGRAPH INTERNATIONAL	96,98%
Société par Actions Simplifiée au capital de 215 000 euros	
Siège social : 2 rue du Dr Lombard 92130 Issy-Les-Moulineaux	
R.C.S. NANTERRE B 432 177 913	
SAS NOVASYST INGENIERIE	73,00%
Société par Actions Simplifiée au capital de 150 000 euros	
Siège social : 2 rue du Dr Lombard 92130 Issy-Les-Moulineaux	
R.C.S. NANTERRE B 498 960 467	

Evolution du périmètre de consolidation

Aucune modification n'a été enregistrée sur l'exercice écoulé. Le groupe a appliqué le règlement ANC 2014-03 sur les passifs et le règlement CRC 2004-06 sur les composants.

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous. Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect des principes de prudence, conformément aux hypothèses de base : Continuité d'exploitation, indépendance des exercices et permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

2 PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION ET MODALITÉS DE CONSOLIDATION

1 Principes et modalités de consolidation

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales dont le Groupe détient directement et indirectement le contrôle exclusif.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes significatifs à l'ensemble consolidé ont été éliminés.

2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les différents postes suivants ont été évalués selon la méthode des coûts historiques. Les comptes consolidés clos le 31 mars 2018 sont élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes de prudence d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les clients et comptes rattachés sont présentés nets de provisions calculées en fonction des actions contentieuses entreprises ou des litiges. La société a constitué une provision indemnités de départ à la retraite pour un montant de 524 K€.

2.1 Immobilisations incorporelles

Elles sont constituées de concessions, brevets et marques, d'un fonds commercial et de logiciels informatiques. Les fonds commerciaux étant composés d'éléments juridiquement protégés, aucun amortissement n'est en principe pratiqué. Il s'agit de deux fonds commerciaux acquis.

Seules les immobilisations à caractère identifiable ont été conservées. Aucune dépréciation n'est comptabilisée à la clôture.

2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées au coût d'acquisition ou au coût direct de production. L'amortissement est pratiqué selon le mode linéaire ou dégressif sur la base des durées de vie estimées ci-dessous :

■ Agencements, installations	5 à 10 ans
■ Matériel informatique	3 à 5 ans
■ Mobilier	3 à 5 ans

2.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition (ou valeur nominale), diminué des dépréciations jugées nécessaires. Les autres immobilisations financières concernent les dépôts et cautionnements pour 268 K€.

2.4 Chiffre d'affaires

Les produits sont pris en compte conformément aux factures émises. À la clôture, l'inventaire de l'avancement des prestations réalisées conduit à déterminer, dans le cas de travaux facturés correspondant à des prestations non réalisées, des produits constatés d'avance, et, à l'inverse, dans le cas de prestations réalisées non encore facturées, à la constatation de factures à établir.

2.5 Capitaux propres Groupe

La variation des capitaux propres se présente de la manière suivante, voir tableau ci-dessous.

2.6 Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont peu significatifs.

2.7 Fiscalité

Les déficits fiscaux réalisés au cours des 4 derniers exercices de PACTE NOVATION n'ont pas donné lieu à la comptabilisation d'impôts différés actifs (Montant Impôt différés nets au 31/03/18 : 595k€). Depuis l'exercice clos au 31/03/12, le Crédit Impôt Recherche est assimilé à une subvention d'exploitation pour répondre à une réalité économique.

2.8 Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans leur actif net évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition sont enregistrés selon qu'ils sont positifs ou négatifs aux postes « Ecart d'acquisition actif » ou « Ecart d'acquisition passif »

L'écart d'acquisition concernant ASSIGRAPH INTERNATIONAL, évalué à 526 957€, est totalement amorti à l'ouverture de l'exercice.

Un écart d'acquisition, calculé à partir des capitaux propres du 31/12/10 de NOVASYST INGENIERIE, a été évalué à 3 136€. Cet écart est amorti sur 10 ans.

CAPITAUX PROPRES GROUPE	Capital	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Situation au 31 mars 2017					
Distributions de dividendes effectuées par l'entreprise consolidante	512 000	474 020		154 698	1 140 718
Résultat consolidé de l'exercice (part du Groupe)					
Situation au 31 mars 2018				301 224	301 224
	512 000	628 718		301 224	1 441 942

3 NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DE BILAN

1 Immobilisations incorporelles, corporelles et financières.

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement, de recherche et développement				
Total I	0		0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total II	774 364	15 468	0	789 832
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 204			4 204
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	358 268	22 259	0	380 527
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III	362 472	22 259	0	384 731
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	221 031	53 470	0	274 501
Total IV	221 031	53 470	0	274 501
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	1 357 867	91 197	0	1 449 064

2 Amortissements

Situation et mouvements de l'exercice IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement recherche dévelop.				
Total I	0			0
Autres immobilisations incorporelles				
Total II	368 168	18 050	0	386 218
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 204	0		4 204
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	309 472	29 481	0	338 953
Emballages récupérables et divers				
Total III	313 676	29 481	0	343 157
TOTAL GENERAL (I+II+III)	681 844	47 531	0	729 375

3 Provisions inscrites au bilan

	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations exercices	Diminutions : reprises exercices	Montant à la fin de l'exercice
Autres provisions pour risques et charges	492 830	30 773		523 603
TOTAL	492 830	30 773		523 603

4 Etats des créances et des dettes

L'ensemble des créances et des dettes et leurs dates d'exigibilité se décomposent comme suit :

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	18 130		18 130
Autres immobilisations financières	250 163		250 163
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 369 611	1 369 611	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	72	72	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	89 443	89 443	
Impôts sur les bénéfices	373 198	373 198	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts taxes et versements assimilés	595 138		595 138
Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	45	45	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	2 695 800	1 832 369	863 431

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
■ à un an maximum à l'origine	0	0	
■ à plus d'un an à l'origine	0	0	
Emprunts et dettes financières diverses	1 917	1 917	
Fournisseurs et comptes rattachés	287 795	287 795	
Dettes sociales	964 812	964 812	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Dettes fiscales	698 899	698 899	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés			
Autres dettes	21 924	21 924	
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
TOTAL	1 975 347	1 975 347	0

5 Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions	1	512 000			512 000

■ 4 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTATS

1_ Ventilation du chiffre d'affaires net

	France	Etranger	Total
Prestations de services	9 577 226	6 468	9 583 694
Ventes de marchandises	108 505		108 505
Produits des activités annexes			
TOTAL	9 685 731	6 468	9 692 199

2_ Résultat financier

	31-03-2018	31-03-2017
PRODUITS FINANCIERS	0	5 291
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	0	5 291
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	27 888	36 138
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	27 888	36 138
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	[27 888]	[30 847]

3_ Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose de la manière suivante :

	31-03-2018	31-03-2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	141	2 049
Sur opérations de gestion	141	2 049
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 558	9 673
Sur opérations de gestion	1 244	9 359
Sur opérations en capital	314	314
Dotations aux amortissements et aux provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	[1 417]	[7 624]

■ 5 AUTRES INFORMATIONS

1 Effectif moyen

Personnel salarié	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	110	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
TOTAL	112	

2 Tableau des flux de trésorerie (K€)

FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE

Résultat net des sociétés intégrées	334
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :	
■ Amortissements et provisions	78
■ Plus ou moins values de cessions, nettes d'impôts	146
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES	559
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-33
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	526 K€

FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Variation nette des immobilisations	-91
Intérêts minoritaires	
Ecart d'acquisition	
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-91 K€

FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT

Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	
Nouveaux emprunts	
Remboursements d'emprunts	
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-13 K€

VARIATION DE TRESORERIE 421 K€

Trésorerie d'ouverture	685 K€
Trésorerie de clôture	1 106 K€

2 • 5 Rapport général du Commissaire aux Comptes

Eric Sevvos - BELLOT MULLENBACH & Associés
11, rue Laborde - 75008 PARIS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Marc Luccioni - A4 PARTNERS, Groupe Avvens
66, Av. des Champs Elysées - 75008 PARIS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Aux Actionnaires,

I – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Pacto Novation relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II – Fondements de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

IV - Vérification du rapport sur la gestion du groupe

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI - Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 4 septembre 2018

Les commissaires aux comptes

BM&A



Eric Seyvos
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

AVVENS A4 PARTNERS



Marc Luccioni
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris